

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 13 (1875)
Heft: 39

Artikel: Lausanne, le 25 septembre 1875
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-183372>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 03.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les Samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

Pour la Suisse : un an, 4 fr ; six mois, 2 fr.

Pour l'étranger : le port en sus.

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes; — au magasin Monnet, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne; — ou en s'adressant par écrit à la Rédaction du *Conteur vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

Lausanne, le 25 Septembre 1875.

L'hôpital de la rue Mercerie offre depuis quelque temps un certain aspect de tristesse qui frappe le passant; pas de malades aux fenêtres, pas de rideaux, pas de visiteurs; aucune vie que celle de l'herbe qui pousse entre les pierres de la grande cour; aucun bruit que le cri des moineaux sur les corniches. Malades, médecins, employés et mobilier ont quitté cette sombre et monotone demeure, par une belle journée de juillet, pour aller s'installer dans le nouvel établissement du Champ-de-l'Air, où s'élèvent quatre jolis pavillons entourés de gazon, d'ombrages et orientés de manière à exposer successivement leurs différentes faces aux rayons bienfaisants du soleil. Les salles donnent au midi sur une plateforme ou terrasse abritée au moyen de tentes mobiles. Au nord, est un couloir de service sur toute la longueur du bâtiment, avec jour à ses extrémités et éclairé sur sa grande face par des arcades correspondant aux portes des salles.

Les vieilles mesures du Champ-de-l'Air ont été restaurées et utilisées provisoirement comme hôpital et logement pour le directeur et les employés en attendant la construction du bâtiment principal.

Il ne serait pas possible de trouver à Lausanne un emplacement plus favorable à l'établissement d'un hôpital que le Champ-de-l'Air. « Il n'en est point, disait M. le Dr Rouge, dans une remarquable étude sur les hôpitaux, dont la position soit plus belle, plus dégagée et plus salubre. Exposé au levant, au midi, au couchant, abrité au nord par la déclivité du sol, ce terrain domine la ville et ses alentours. Les abords sont faciles, et quoiqu'on soit aux confins de notre cité, on y trouve le repos et l'air pur de la campagne. Enfin la beauté du site est remarquable, considération qui ne manque pas d'importance dans le cas particulier; les malades réunis dans un hôpital, rendez-vous de toutes les misères, trouveraient en contemplant les splendeurs de la nature un soulagement d'esprit favorable à leur guérison. »

Cela est si vrai, que lorsque les malades quittant le sombre hôpital de la Mercerie, arrivèrent sur ce riant plateau, le panorama superbe dont on y jouit, l'air pur, le soleil, le chant des oiseaux, produisirent sur eux la plus vive impression. La journée était

superbe, la soirée le fut plus encore, et ces braves gens, assis sur les bancs du jardin, ou se promenant sur la terrasse, ne pouvaient se décider à rentrer et suppliaient le directeur de les laisser jouir encore quelques instants d'un si beau spectacle. La scène était vraiment touchante. C'est là, selon nous, le plus vivant témoignage de succès qu'on puisse donner au début de cette nouvelle installation.

Cela dit, nous pensons que quelques détails historiques sur les hôpitaux de notre pays seront lus avec intérêt.

Le plus ancien document que nous ayons sur l'assistance des pauvres date de l'an 962; c'est le testament de la reine Berthe, qui donna la ville de Payerne avec toutes ses dépendances, toutes ses propriétés, à Saint-Mayeul, ou Majole, abbé de Cluny, pour qu'il y envoyât une colonie de religieux de la congrégation du bienheureux saint Benoît. « Voulons, dit la noble fileuse, que de notre temps et au temps de nos successeurs, autant qu'il sera possible et convenable selon la situation du lieu, on y exerce chaque jour des œuvres de miséricorde en toute bonne intention envers les pauvres, les malheureux, les étrangers et les voyageurs. »

Lausanne au moyen-âge avait plusieurs hôpitaux, sans parler de la léproserie de Vidy et d'une autre maladière moins importante située sur les plaines du Loup, au lieu dit en Epesses. Déjà en 1228, il existait dans le bas de la ville, au voisinage de la rue actuelle du Petit-Saint-Jean, un hôpital dédié à saint Jean l'évangéliste. Il n'y avait qu'une maison entre la chapelle de l'hôpital et les murs de la ville à l'occident. Cet établissement dépendait de la prévôté de Saint-Bernard, qui s'y faisait représenter par un recteur et par quelques religieux.

En 1282, le grand hôpital, dédié à la Vierge Marie, fut fondé avec le consentement de l'évêque et du chapitre, sur l'emplacement qu'il occupe aujourd'hui. Les recteurs de l'hôpital de Sainte-Marie étaient ordinairement des chanoines de Notre-Dame, nommés par l'évêque. A la suite de certains abus, et contre le gré de ce prélat, peu de temps avant la Réformation, en 1528, le conseil de la ville s'empara de l'administration de l'hôpital, de sa direction et de la surveillance de ses revenus. Le bâtiment subsista jusqu'au XVIII^e siècle. En 1766, il fut reconstruit sur les plans de Rodolphe de Crousaz de Mézery et doté au moyen de plusieurs autres fonda-

tions réunies. Le gouvernement vaudois, auquel il fut vendu par la ville en 1806, a fait, par décret d'avril 1810, de cet hôpital un établissement cantonal, en lui affectant la dotation de l'ancien hôpital de Villeneuve.

Outre ses revenus, on assigna à l'hôpital cantonal le produit de loteries spéciales, décrétées en 1807, produit évalué à 300,000 fr. de Suisse (450,000 fr. fédéraux); on lui abandonna de plus les contributions exigées des étrangers qui obtenaient la naturalisation, les legs pies et les dons faits à l'hospice, qui renfermait à cette époque les malades, les aliénés et les condamnés. Les aliénés furent installés en 1810 dans les bâtiments du Champ-de-l'Air, et les forçats prirent possession en 1827 seulement de la maison pénitentiaire, dont le projet avait été présenté par le Petit Conseil en 1813.

Au commencement du XIII^e siècle, Wulelma de Pully, femme de Jaques de Renens, éleva près du ruisseau de la Walchière ou Vuachère, un hôpital qu'elle dirigea pendant environ trente ans; à sa mort, en 1232, elle le donna au chapitre de Lausanne. La donatrice fut ensevelie dans la chapelle de l'hôpital qui n'était pas bien splendide, puisque, suivant l'inventaire, le chapitre trouva une maison infecte et tombant en ruines, une vache, trois lits, six linceuls et deux manteaux, probablement destinés aux lépreux. Le chapitre donna cet hôpital au chapelain de Saint-Pierre; ce prêtre y tenait un religieux pour soigner les malades. Plus tard, ceux-ci furent confiés à des nonnes, qui étaient au nombre de trois en 1329.

Il y avait aussi un hôpital à Saint-Roch, dans l'endroit appelé Villanova, derrière la tour ronde de Saint-Laurent, en dehors des fortifications. Il fut fondé par la ville en 1433 et remplaça l'infirmerie de la Madeleine, dont les bâtiments furent affectés à un autre usage. Il était destiné aux vieillards, aux infirmes et aux pestiférés.

Enfin, il existait au moyen-âge, près du Chalet-à-Gobet, un hôpital qui servait de refuge aux voyageurs. Il était dédié à sainte Catherine, nom que porte encore la localité, et fonctionnait déjà en 1228. Cet hôpital, ruiné au XV^e siècle, fut remplacé en 1557 par un couvent de Carmes qui offraient l'hospitalité, et, cas échéant, donnaient des soins aux passants.

On le voit, les hôpitaux ne manquaient pas. Le grand nombre de ces établissements tient à ce qu'ils donnaient asile non-seulement à des malades, mais encore à des paresseux, à des vagabonds qui, spéculant sur la charité, trouvaient moyen de se faire entretenir sans travailler. En outre, la peste, pendant tout le seizième siècle, ravagea le pays de Vaud. En 1613, l'illustre Fabrice de Hilden, chirurgien de Payerne, dit qu'il mourut à Lausanne plus de deux mille personnes. Les hôpitaux encombrés, les pestiférés étaient soignés dans des locaux préparés pour eux, par des infirmiers spéciaux appelés marrons, qui devaient avoir eu la peste.

Villeneuve possédait un hôpital important, dédié

à Sainte-Marie, fondé en 1236 par Aymon, seigneur du Chablais. C'est par Villeneuve que passaient les marchands, les pèlerins, qui, pour se rendre en Italie, franchissaient le Saint-Bernard; c'était leur route encore pour aller en Valais. Aussi la circulation était grande, et l'on rapporte qu'à certains jours on distribuait à l'hospice au-delà de six cents livres de pain, et qu'on y voyait parfois jusqu'à cent malades réunis. Cet hôpital avait des revenus considérables, en champs, en pâturages, en vignes, en forêts, en offrandes des passants; il héritait aussi des biens des étrangers morts dans l'établissement. A la fin du XV^e siècle, l'hôpital de Villeneuve avait des propriétés dans tout le pays, d'Aigle à Vevey, de Bex à Vouvry, de Saint-Maurice aux Ormonts. Après la Réformation, le gouvernement de Berne fit administrer ces biens par un hospitalier qui distribuait des secours suivant un règlement édicté en 1649. Le bâtiment de l'hospice fut vendu, en 1826, à la commune qui en fit une maison d'école.

Vevey avait un hôpital riche de près d'un million. Cette ville, décimée par la peste, établit, en 1636, des guérites (baraqués), près de Saint-Martin, pour les pestiférés.

Il existait encore un grand nombre d'hôpitaux répandus dans le canton. Nous citerons ceux de Cully, fondé en 1348; de Nyon, en 1357; de Rolle, en 1464, dépendant du couvent d'Annecy; de la Tour-de-Peilz, créé en 1453; de Villette, en 1540; d'Yverdon, sans doute l'un des plus anciens, car les eaux sulfureuses de cette ville étaient exploitées déjà sous la domination romaine. En 1470, il existait un faubourg de l'Hôpital, dont le mur d'enceinte fut enlevé par l'inondation de la Thièle, qui causa de graves désastres.

LA SAISIE

POÈME POPULAIRE

couronné par l'Académie des jeux floraux.

C'était par un matin lugubre de décembre;
La scène se passait dans une pauvre chambre
Sans feu, malgré le froid qui sévissait bien fort.
Dévoré par la fièvre, et plus pâle qu'un mort.
Un homme chancelant, épuisé, l'œil atone,
Répétait lentement d'une voix monotone :
« — Nous chasser! Ils ont dit qu'on allait nous chasser! »
Et la femme, à ses pieds, ne savait que presser
Sur son sein amaigri trois enfants, trois beaux anges,
Dont le dernier riait, innocent, dans ses langes.
« — Calme-toi, disait-elle en refoulant ses pleurs,
Dieu nous consolera, Dieu qui voit nos douleurs;
Lui qui sait que jamais, cher compagnon, mon homme,
Tes bras n'ont refusé la besogne... La somme
Que nous gardions, hélas! pour solder le loyer,
En remèdes pour toi, j'ai voulu l'employer.
Qu'importe le chagrin, l'épreuve, la misère?
La femme a son mari, les enfants ont leur père;
Le courage en mon cœur ne s'est jamais éteint;
Il s'éveille plus fort, quand le malheur l'atteint,
Et je sens doublement, dans le fond de mon âme,
Que je suis la moitié de ta chair, moi, ta femme! »
L'homme laissa tomber ses deux mains sur le front
Qui se tournait vers lui : « Nous subirons l'affront,